



ILS N'Y VOIENT GOUTTE

L'article que vous avez publié concernant l'augmentation du prix de l'eau appelle un certain nombre de réflexions. Sans vouloir ressasser le passé, l'ancienne équipe municipale avait effectivement fait le choix d'entreprendre d'importants travaux pour assurer la maintenance, la régulation et l'autonomie d'approvisionnement en eau de la ville de Thionville sans faire peser sur le portefeuille des Thionvillois une charge supplémentaire. Par conséquent, elle avait eu recours à l'emprunt. C'est un choix volontaire car l'ampleur des travaux était telle qu'une simple augmentation du prix de l'eau n'y aurait pas suffi.

Qu'en est-il maintenant : comme d'habitude, le maire de Thionville semble vouloir en faire porter la responsabilité à l'équipe précédente, rien de bien neuf à l'horizon, sauf que s'il était nécessaire d'envisager une augmentation de prix de l'eau, celle-ci aurait pu être lissée sur plusieurs années afin d'éviter de faire supporter 25 % d'augmentation, en une seule fois, aux Thionvillois d'autant plus qu'en pleine crise économique la municipalité socialo-communiste n'a fait depuis son arrivée à la direction des affaires qu'appliquer son mode de gestion basique et habituel : on augmente ! Nous en voulons pour preuve l'augmentation des tarifs de l'eau, des édifices culturels, de l'accueil périscolaire, etc. Toutes ces augmentations s'additionnent les unes aux autres et finissent par aggraver la perte du pouvoir d'achat des citoyens de Thionville et de ceux d'autres communes voisines ! A quand l'augmentation des impôts locaux ? Où est la solidarité ?

En dernier lieu le ralentissement des investissements destinés à l'entretien du réseau existant comme semble vouloir le dire l'adjoint aux finances va avoir deux conséquences négatives : la première, c'est l'aggravation des dégâts dus à l'érosion, quant à la deuxième, au moment de la constatation de ces dégâts, on s'apercevra que l'augmentation du prix de l'eau envisagée ne peut à elle seule suffire et qu'il faudra nécessairement avoir recours à l'emprunt en raison du volume de travaux.

Le groupe municipal d'opposition